FOYER GRAND OUEST MAS/ EAM/EANM

L´établissement Grand Ouest de Beaurepaire est géré par l´Afiph, association familiale de l´Isère pour personnes handicapées. L´association intervient sur le champ du handicap en général et du handicap intellectuel et psychique.

L´établissement MAS, FAM, FAM autisme et foyer de vie Afiph de Beaurepaire, a ouvert ses portes en décembre 2013 et dispose de 85 places. Il accueille des personnes en situation de polyhandicap ou de handicap mental associé ou non à un handicap moteur, psychique, sensoriel et/ou présentant des troubles du neurodéveloppement ou une maladie neuro-dégénérative. Ces personnes adultes porteuses de handicap en situation de grande dépendance ont besoin d´une aide humaine et technique permanente proche et individualisée ainsi que des soins constants.

Randonnée au profit des adultes en situation de handicap psychiques accueillis sur l'établissement Grand Ouest de l'AFIPH.

REGLEMENT DE LA RANDONNEE

-Les inscriptions se font sur le lieu de départ de 8h à 12h.
- La randonnée est ouverte à tous.
- Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte.
- Le tarif comprend la randonnée et l'accès au point de ravitaillement noté sur le parcours, ainsi que le gobelet à l'effigie de « Go Rando » et une collation désaltérante à l'arrivée et au départ.
- Au ravitaillement il faudra présenter son numéro de participant.
- Les participants doivent marcher dans le cadre rationnel de leur possibilité ou de leur forme physique.
- Tout abandon devra être signalé à l'organisation (point de ravitaillement, par téléphone). En l'absence d'information sur l'abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par l'organisation via les organisateurs et les bénévoles présents sur le terrain.
- Le respect du code de la route par les participants est obligatoire sur les portions ouvertes à la circulation.
Chaque participant doit être couvert au titre d'une assurance personnelle responsabilité civile.
- Respectez les lieux et les chemins : remportez vos détritus, papiers, épluchures, etc…
-L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel des participants. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenu responsable.
- En cas d'accident, les frais de secours ne seront pas pris en charge par l'organisation de la randonnée.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours ou d'annuler l'évènement notamment pour raison de sécurité.
- Les participants devront repasser par l'accueil de l'inscription à leur arrivée.
- Chaque participant accepte en connaissance de cause les risques propres à la pratique de la randonnée pédestre et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.

N° de participant : ……..

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
www.afiph.org

Randonnée pédestre

« Go-rando »

FOYERS GRAND OUEST
FOYER DE VIE
ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS
FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
195, CHEMIN DE FAYARET
38270 BEAUREPAIRE
TÉL. 04 74 78 37 30
COURRIEL
grand.ouest@afiph.org

2Km/ 6km/

11km/ 20 Km

Collation désaltérante arrivée/départ

Numéros des organisateurs :

A appeler en priorité : 06.64.09.66.82

Association déclarée n° 4596
et reconnue d'utilité publique
(décret du 11 mars 1968)
RNA : W381017241
co-financé par

Si besoin : 06.80.85.33.30

Liste des signaleurs :

Naomie BARDEL

Laura AZEVEDO DA SILVA

Christelle DENAUD

Isabelle DUCURTIL

Elsa BOUVIER

Marie- Aimée BOUCHET BERT MANOZ

Jean-Baptiste MÏS

Le régime de circulation :

Le départ des randonnées aura lieu entre 8 h et 12h pour la randonnée, dernier départ des 20 km à 10h 30.

Une fin des parcours à 18 heures.

Un retour sera obligatoire par le bureau des inscriptions pour un pointage.